



L'AEDH A BESOIN DE VOUS

Parce que...

- Les libertés de chacun doivent être respectées ;
- Les droits économiques, sociaux et culturels doivent être garantis ;
- Les discriminations doivent être combattues ;
- Universels et indivisibles, les droits fondamentaux doivent être reconnus à l'ensemble des résidents de l'Union européenne ;
- L'Europe doit faire le choix d'un développement durable respectueux de l'environnement ;
- Un contre pouvoir citoyen à l'échelle européenne doit s'organiser ;
- Sans exercice de la citoyenneté et sans droits de l'Homme, il n'y a pas de démocratie.

Rejoignez l'AEDH dès aujourd'hui : ADHEREZ !

Créée en 2000 à l'occasion de la proclamation de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union européenne, l'AEDH regroupe aujourd'hui 24 organisations de défense des droits de l'Homme (représentant 18 Etats européens) et des membres individuels.

Les membres individuels contribuent aux activités de l'association et sont d'origines professionnelle et sociale diverses : salariés, étudiants, enseignants, juristes, retraités, ... Toutes et tous ont en commun la volonté d'être actifs pour la défense des droits fondamentaux.

Nous espérons vous compter bientôt parmi nos membres.

L'équipe de l'AEDH

Pour plus d'informations, visitez notre site Internet : <http://www.aedh.eu/ADHERER.html>

